



Association
Régionale
pour l'**E**tude
de l'**H**istoire
de la **S**écurité **S**ociale

Siège : 2 rue du doyen Jacques Parisot 54500
Vandoeuvre-lès-Nancy

Secrétariat : 11 rue d'Auxonne 54000 Nancy
06.73.56.45.08 / cnahes.grandest@gmail.com



CNAHES Grand Est
11 rue d'Auxonne
54000 NANCY
06 73 56 45 08
cnahes.grandest@gmail.com
<http://cnahes.org/>

*Histoire du travail social
et de l'action sociale*

GROUPE DE PRÉPARATION DE LA 2^{ÈME} JOURNÉE DU COLLOQUE
« Les pauvretés d'hier, d'aujourd'hui... et demain ? »
du 7/11/2023 à Nancy au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle

Réunion du Comité de Pilotage du 06/06/23 - 10h à 11h30
par visioconférence Zoom

Présents :

Jean-Marie Villela (AREHSS et CNAHES), Henri Molon (Président de l'AREHSS), Christian Finance (EMMAÜS et COPARTAGE entraide et solidarité en s'appuyant sur le digital). Annick Biwert (Coordination des associations de solidarité Nancy-Métropole), Geneviève Pupil (Banque Alimentaire et Coordination des associations de solidarité Nancy-Métropole), Pascal Adélie (Banque Alimentaire), Magali Darignac (DG Association Régionale Éducative pour l'Insertion par l'Activité - ARELIA), Matthias Gerard et Lou Hingray (Volontaires du Service Civique CNAHES), Denis Poisson (Citoyenneté Active Lorraine), Rémy Bernard (DG Accueil et Réinsertion Sociale - ArS), Francine Amadiéu (AREHSS et CNAHES). Jacques Bergeret (AREHSS et CNAHES). Mohammed Benchaabane (Café Social Nancy et Lunéville).

Excusés :

Alban Cayon (CD.54 - Directeur Territorial du Grand Nancy) ; E. Laureau-Laplace (ATD QM) ; Jean-Marie Morel (AD2S) ; Alain Benamou (AREHSS)

*

Jacques Bergeret : Le travail que nous menons associant le public et le privé vise à préparer la deuxième journée du colloque en donnant prioritairement la parole aux gens qui connaissent le mieux les situations de pauvreté parce qu'elles les vivent et déploient beaucoup d'énergie pour trouver des solutions, aidés en cela par les organisations de solidarité. C'est là le point de difficulté, car il est souhaité que chaque organisme organise en son sein une contribution pour la journée du 7 novembre au Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Cette journée aura le format que nous déciderons en fonction des apports des uns et des autres.

Je rappelle que les deux associations d'histoire AREHSS et CNAHES à l'initiative du colloque constituent le support intermédiaire pour animer une réflexion commune destinée à produire, l'ensemble de la journée dont ils ont la responsabilité en termes de gestion, les questions de gestion dont nous nous occupons ne relevant pas du comité de pilotage.

Information suite à la rencontre du 02/06/23 sollicitée auprès de la présidence de la Métropole et de la Ville de Nancy et perspective de contribution du CD.54

Jacques Bergeret : la délégation AREHSS-CNAHES et de la Coordination des Associations de Solidarité a été reçue le 2 juin à l'hôtel de ville de Nancy par Mme. Nadège NICOLAS, 3ème adjointe, adjointe déléguée à la cohésion sociale, aux nouvelles solidarités, aux aînés et à l'autonomie, accompagnée de Mme. Seham EL MARBOUH, Directrice Pôle Accompagnement Social) du CCAS de Nancy, M. Gabriel ANDRÉ du Cabinet étant excusé. De notre côté Annick BIWERT et Geneviève PUPIL excusées pour raisons familiales n'ont pu être présentes aux côtés d'Henri MOLON, Étienne THÉVENIN, Jean-Marie VILLELA et de moi-même. La rencontre d'un peu plus d'une heure s'est très bien passée. On a fait le point sur le travail mené jusqu'à présent. Mme. NICOLAS nous assure du soutien de la Ville et de l'engagement dans la démarche collective du CCAS, Mme. Seham EL-MARBOUH participant au Comité de Pilotage. Ceci est important puisque nous tenons à un travail commun collectivités publiques et associations, les associations n'étant pas là simplement, les exécutants des politiques publiques. Les collectivités ont une grande responsabilité et agissent avec la responsabilité de définir des lignes politiques auxquelles les associations sont priées de venir s'ajuster. Cela est vrai également au niveau national s'agissant de l'État. Des marges de manœuvre existent et chaque association en fonction de son propre projet, développe des actions qui lui confèrent de l'expérience et une connaissance de terrain qui mérite l'attention des collectivités territoriales. Nous verrons avec Mme Seham EL-MARBOUH ce qui pourra être préparé comme contribution au niveau du CCAS de Nancy. Par ailleurs, à partir de la suggestion de M. Yaël TRANIER, Directeur général adjoint aux Solidarités, nous espérons une contribution des représentants du Comité des usagers du RSA, grâce à Mme. Julie-Anne HIPPERT directrice de l'insertion qui n'a pas été autorisée par sa hiérarchie à participer au Comité de Pilotage en raison de sa charge de travail.

Choix de la date de la prochaine réunion : 30 juin 10h-11h30 et cadrage des perspectives.

Trois dates ont été proposées le 28, le 29 ou le 30 juin.

Après concertation la décision collective est de choisir le vendredi 30 juin de 10h à 11h30 pour la dernière réunion mensuelle avant l'été, sachant qu'il n'y en aura pas en juillet et en août.

Jacques Bergeret : on va faire aujourd'hui une première tentative de définition des thèmes qui pourraient être mis en œuvre avec la participation de personnes en situation de diverses formes de pauvreté, sachant qu'il serait bien utile qu'à la fin du mois de juin, je puisse disposer d'éléments qui commencent à prendre forme dans les diverses organisations, de manière à penser cet assemblage et aussi pour préparer la communication.

La journée devrait aborder plusieurs thèmes sur le mode de tables rondes à partir de témoignages collectifs mais avec la possibilité aussi de groupes de parole en particulier si on ne dispose pas suffisamment de quoi faire des tables rondes avec des interventions collectives organisées. En fonction de ce qui sera proposé, tout se fera dans la salle des délibérations du Conseil Départemental mais nous préférierions pouvoir varier les moments communs et en sous-groupes pour faciliter les échanges, ce qui nécessitera des animateurs dans des salles diversifiées. Et puis, nous comptons sur le moment de convivialité du déjeuner organisé par le conseil départemental.

Par ailleurs depuis le départ, il est prévu dans son principe deux interventions magistrales :

- ✓ l'une sur la Sécurité Sociale comme levier de lutte contre les pauvretés qui est prévue avec Henri Mollon, ancien directeur de la caisse primaire de sécurité sociale de Meurthe-et-Moselle ici présent.
- ✓ l'autre, par une personne qui pourrait assister à toute la journée, écouter ce qui ressort de la parole des personnes qui vivent des situations de pauvreté et qui ferait ensuite une intervention pour bien montrer qu'une partie des enjeux et des solutions se jouent dans la proximité, confortant l'importance des politiques publiques locales et du travail des associations, mais ouvrant la réflexion au fait que beaucoup de questions dépendent de niveaux surplombants sur les plans économique et politique, non seulement à l'échelle nationale et européenne mais aussi mondiale.

Au-delà de cette deuxième journée de fin 2023, on a prévu la possibilité d'approfondir si c'était souhaité tel ou tel aspect non plus sur le mode colloque d'une journée, mais sous forme de « spots » qui pourraient être cofabriqués à nouveau entre nous.

Discussion

D'abord avec l'association Accueil et Réinsertion Sociale (ArS) et l'Association Régionale Éducative pour l'Insertion par l'Activité (ARELIA) qui rejoignent le groupe de pilotage.

Les DG de l'ArS et d'Areliia qui participent pour la première fois ont pu prendre connaissance du contenu de la précédente réunion. Le champ des projets et des thématiques que l'on peut aborder est très large et l'objectif de donner la parole aux usagers est bien perçue comme le fil rouge de cette deuxième journée de colloque. Il s'agit pour ces deux associations, comme pour les autres organismes, de voir comment elles peuvent s'insérer dans le projet collectif. L'ArS a organisé un colloque des sans-abri et il y aurait la possibilité d'en faire état.

Jacques Bergeret : bien sûr ce serait intéressant au niveau de l'ArS, si les personnes qui sont accompagnées pouvaient choisir par elles-mêmes l'angle d'attaque qui leur semblerait intéressant, qui n'est pas forcément la question des sans-abri. La question sensible et multi-factorielle du sans-abrisme été travaillée durant une journée de colloque, mais peut-être que les personnes choisiront un autre angle dans l'éventail des pauvretés : cela dépend des services qui peuvent s'investir là-dedans, de l'accompagnement qui peut être fait, et de ce que les personnes choisiront de traiter.

Ne pas décider a priori les thèmes est depuis le début un point de difficulté choisi donnant toute son importance aux échanges et à la co-construction. Nous privilégions des témoignages collectifs pour la journée du 7 novembre, mais il peut y avoir des témoignages et des contributions individuelles car sans attendre le 7 novembre, des contributions au débat peuvent être publiées dans l'espace d'échanges sur les pauvretés des pages régionales du site <cnahes.org>. L'accès direct est ici : <https://www.cnahes.org/le-cnahes-en-regions/grand-est/la-delegation-regionale/travaux-en-cours/les-pauvretes-dhier-daujourd'hui-et-demain/>

Le gros travail que vous savez faire puisque vous le faites quotidiennement, c'est le travail d'accompagnement des personnes, sauf que là, il y a un passage supplémentaire visant à mettre ensemble des gens qui vont préparer quelque chose collectivement et avec la difficulté de l'expression en public. Alors, comme je l'ai dit tout à l'heure, la possibilité existe d'avoir aussi des témoignages individuels, mais pas dans le cadre de la journée même, mais sur l'espace partagé du site du colloque : par exemple avec une petite vidéo, un texte, une photo, un dessin, un poème, une chanson, etc. L'exposition virtuelle déjà commencée ouvre le champ à des connaissances historiques, des témoignages individuels et à des expressions artistiques contemporaines et autres qu'on essaiera d'ordonner.

Bien sûr, ce serait vraiment bien qu'une partie de ces apports proviennent de gens qui vivent des situations de pauvreté. Et c'est Mathias GERARD, ici présent, qui est le webmaster des pages régionales du site cnahes.org qui mettra sur le site ce que vous nous ferez parvenir.

Magali Darignac : ça me parle. En regardant dans le compte-rendu les thématiques sur lesquelles on pouvait éventuellement s'inscrire, je me disais que ce serait peut-être possible à partir du dispositif GSA, « Groupement de solidarité active » qui est un collectif de personnes majoritairement bénéficiaires du RSA qui oeuvrent avec pour objectif de sortir de l'isolement. Pour cela ils construisent eux-mêmes collectivement et en tous les cas, les moyens pour sortir de l'isolement et les moyens notamment pour accéder à la citoyenneté. Ils sont acteurs. Je me dis que ce groupe-là pourrait témoigner.

Jacques Bergeret : on est complètement avec votre groupe de solidarité active dans le fond du sujet de ce que nous souhaitons faire. Et c'est sûr que quand on pose la question, y compris à des jeunes aujourd'hui : « - sur qui tu peux compter si tu as des problèmes ? » beaucoup de gens racontent leur isolement parce qu'ils ne peuvent compter en réalité sur personne. Et si on ne peut compter sur personne dans la vie, on se reporte grandement ailleurs, sur les pouvoirs publics ou sur les associations. La pauvreté relationnelle et la solitude touchent tous les âges. Beaucoup de gens sont confrontés à cette question. C'est un des thèmes qui est apparu. Et si ce GSA qui me semble en rapport avec les GEM dans d'autres secteurs composés d'adultes qui s'autodéterminent par eux-mêmes avec le soutien d'une association en est d'accord, alors allez-y, foncez, c'est parfait !

Ensuite à partir de la proposition d'un tableau des thématiques identifiées (la réunion introduite par Jacques Bergeret est animée par Jean-Marie Villela).

Jacques Bergeret : nous sommes mis d'accord à essayer de commencer à décanter les thèmes qui ont émergés au sujet des pauvretés, à partir des échanges qu'on a eus, pas seulement lors des deux dernières réunions, mais d'autres précédentes avec la coordination des associations de solidarité représentée par Annick Biwer et Geneviève Pupil et déjà auparavant au niveau de l'AREHSS et du CNAHES. Le tableau préparatoire envoyé avec l'invitation à la réunion commence à faire configuration. Il va vous être présenté, on va le discuter, l'amender, et il sera joint au compte rendu.

Jean-Marie Villela : j'ai essayé, c'est un exercice par définition compliqué et surtout un peu frustrant parce qu'on passe des dizaines, quinzaines de pages des comptes-rendus qu'on avait voulu les plus exhaustifs, les plus complets et sans qu'il y ait de filtre par rapport à la parole qui avait été inscrite, qui avait été dite dans les réunions, à un tableau qui, par définition, essaye de synthétiser et de regrouper au maximum. Ce tableau est organisé finalement de la manière suivante, et puis après, on va rentrer un peu dans le détail. J'ai essayé de reprendre les différentes thématiques qu'on a pu aborder au cours des réunions. Tout est critiquable, il n'y a aucun problème. J'ai essayé d'éviter d'utiliser trop le mot « pauvreté » et plutôt que de parler de pauvreté numérique, pauvreté culturelle, etc. j'ai préféré essayer de trouver un mot, une formulation positive, entre guillemets, c'est-à-dire plus positive. Donc, au lieu de parler de pauvreté numérique, parlons de numérisation de la société. Au lieu de parler de pauvreté culturelle, parlons de confrontation des cultures, etc. Voilà, donc ça, c'est la première colonne.

La deuxième, c'est un petit descriptif qui vaut ce qu'il vaut, mais c'est simplement pour resituer les choses.

Dans les troisième et quatrième colonne, ce que j'ai essayé de faire tient compte du fait que quand on parle des questions de pauvreté, tout est intimement lié, c'est-à-dire qu'on prend la ficelle par un bout et puis on en tire un autre, etc. Donc, en fait, on voit bien que les différents thèmes influent sur d'autres et qu'ils sont liés *en majeur*.

Cela veut dire qu'ils peuvent être liés à plein de choses, mais qu'en majeur, ils sont liés à quelque chose de particulier. Par exemple, la question de la numérisation de la société, personnellement, je trouve que c'est majoritairement lié à la question de la pauvreté culturelle.

Ensuite, les colonnes vont être un peu plus pratico-pratiques, une colonne qui s'appelle « acteurs potentiels ». Ne vous sentez pas verrouillés par ce que j'ai mis, c'est simplement que j'ai repris dans cette colonne, par rapport aux différentes interventions qu'il y avait eu pendant les réunions, ceux qui en ont causé ; cela ne veut pas dire que les autres n'ont rien à dire, et ça ne veut pas dire que ceux qui en ont causé qu'ils seront obligatoirement les acteurs qui vont être impliqués par ces questions-là lors de notre colloque.

Ensuite, des modalités telles qu'elles sont un peu ressorties de nos réunions, donc les interventions, les témoignages, les tables rondes, etc.

Et puis, les observations qui n'engagent que moi, parce qu'au fur et à mesure de faire ce tableau, je me suis posé des petites questions qui peuvent être intéressantes à regarder.

Voilà, donc je vous propose qu'on le regarde très rapidement, de tout dérouler et puis après on fera le débat.

Le premier thème, c'est la numérisation de la société.

Le descriptif, tout le monde le connaît, je n'insiste pas, on en a beaucoup parlé. C'est une société qui se numérise à grands pas, en particulier les services publics, les plateformes, les numéros verts, les applications, j'en passe et des meilleurs. Dans nos réunions, on a plutôt ciblé le fait que ça influait sur les accès aux droits, notamment pour les questions de services publics, et que ça pouvait entraîner aussi des non-recours aux dispositifs d'aide. Et donc, ça influe aussi sur le sentiment d'isolement. Quand on est tout seul devant son ordinateur ou son appli et qu'on ne sait pas faire, on se sent complètement isolé. Donc, personnellement, je pense que c'est en majorité lié à la pauvreté culturelle, mais ça va aussi à d'autres choses.

Parmi les personnes, les acteurs potentiels qui ont parlé de ces questions de façon un peu approfondie lors de nos réunions, il y avait Les petits frères des pauvres, il y avait AD2S qui était venu présenter d'ailleurs à la coordination des associations de solidarité un dispositif numérique. Les CCAS sont dans le coup, la banque alimentaire, le secours populaire par exemple.

Dans les modalités d'intervention qui ressortaient de nos réunions, c'était plutôt du style intervention, donc intervention des acteurs potentiels sur ce thème de la numérisation de la société, ou bien des témoignages éventuellement.

Et puis, dans les observations, je me suis dit finalement, on parle de numérisation de la société et de difficultés, mais en même temps, la grande, grande majorité des personnes savent se servir d'un portable et même très bien. C'est un petit clin d'œil que je voulais faire.

Deuxième aspect, c'est la confrontation des cultures qu'on avait appelée pauvreté culturelle et donc ça a rapport avec les écarts à combler.

Le mot écart, je le mets des guillemets parce que quand on dit écart, on a tendance à penser qu'il y aurait une culture qui serait supérieur à l'autre. Ce n'est pas du tout ça, ce sont des écarts, on va dire, horizontaux. On n'est pas dans les mêmes cultures. Donc on est entre la culture du pays d'accueil et celle du pays d'origine. Cela influe sur l'insertion sociale, évidemment et également sur l'accès au droit, sur les problématiques d'emploi et de citoyenneté, et au fait que quand on se sent inférieur, que ce soit en infériorité matérielle ou intellectuelle, ça pose plein de problèmes.

Cela concerne aussi le rapport à la culture occidentale et évidemment les questions de langues qui sont également des facteurs déterminants pour les problématiques culturelles.

Donc, en majeur, on influe sur la pauvreté relationnelle, la pauvreté citoyenne, et là aussi, les acteurs qui en ont beaucoup parlé, la banque alimentaire, Potentiel Solidarité de Lunéville et le Café Social de Nancy animés par Mohamed Benchaabane. Donc là aussi on est sur des interventions de type témoignage, témoignage table ronde.

Ensuite, la thématique suivante, c'est la solitude.

Donc, la question de l'utilité sociale et de l'insertion dans un réseau de relations, de liens sociaux. On avait parlé du bénévolat comme étant un levier d'intégration, donc je l'ai mis là parce que ça peut manifestement avoir rapport avec la diminution du sentiment de solitude. Cela influe sur la reconnaissance, quand on n'est pas avec les autres, on se sent évidemment moins bien reconnu, l'intégration et puis l'isolement, la solitude, bien sûr. Cela me semble aussi être lié en majeur à la question de la pauvreté au travail. Vous verrez plus loin que j'ai une petite ligne sur la pauvreté au travail.

Et puis, voilà aussi les acteurs qui ont beaucoup discuté de ces questions-là, donc la Banque Alimentaire, France Bénévolat, l'ARS, le Secours Populaire et il y avait le Conseil Départemental aussi : il n'était pas représenté dans nos réunions, mais cela a été indiqué dans un de nos comptes rendus notamment par rapport à la question des usagers du RSA. Les modalités que vous avez dans la colonne d'après, donc les témoignages et les usagers du RSA.

Et puis, en observation, on avait beaucoup discuté de cette question-là, donc je l'ai remise telle qu'elle, c'est faire du bénévolat associatif un dispositif d'intégration des personnes en situation de vulnérabilité d'une manière générale.

Autre thématique, celle de l'engagement qui a un rapport avec la question de la pauvreté citoyenne.

C'est l'accès ou le développement de la citoyenneté qui passe par l'insertion en tant que citoyen dans la démocratie. Cela renvoie et cela influe sur la maîtrise de la langue ; l'approche par les écarts culturels au sens large ; la laïcité bien sûr qui est un élément important de cet engagement citoyen ; et puis on avait parlé aussi des mineurs non accompagnés (MNA) comme étant un point spécifique qu'il fallait peut-être regarder.

Et donc, c'est lié en majeur à la question de la pauvreté culturelle et de la pauvreté relationnelle.

Là aussi, on a des acteurs qui avaient beaucoup parlé de ces questions-là, Potentiel Solidarité, le Café Social, Citoyenneté Active Lorraine.

On avait abordé comme type de modalité des tables rondes et même l'intervention d'un ou deux jeunes mineurs non accompagnés ce qui semblait possible vu un précédent signalé par Denis Poisson dans une réunion au Conseil Départemental.

Ensuite, la question de la précarité au travail.

Donc, une forme de pauvreté qui dégrade la notion de justice sociale et qui touche divers métiers « essentiels » bien au-delà de ceux de la santé et tout particulièrement les métiers du social et du médico-social ; on en a beaucoup parlé ces derniers temps, avec notamment la pandémie qui a mis en avant tous ces métiers. Cela renvoie à la condition de vie des travailleurs pauvres, à la condition de vie de travail, notamment pour ce qui concerne ceux qui travaillent sur les aides et maintien à domicile des personnes ou les travailleurs sociaux. Et puis, il y a aussi des questions qui touchent aux sans-abris dans cette problématique puisqu'on sait malheureusement qu'il y a un certain nombre de personnes qui, avant de trouver une situation stable sont dans l'emploi, commencent malheureusement par avoir des logements très précaires.

Voir pas de logements du tout. Ils dorment dans leur voiture en attendant la première paie. Cela, rejoint ce que Bernard Rémy a évoqué à propos de l'ArS et le colloque sur le sans abris qui s'est tenu à Nancy.

C'est lié *en majeur* aux questions de pauvreté relationnelle, et puis ça joue aussi sur la pauvreté citoyenne, mais pas que. Encore une fois, j'ai essayé de mettre en majeur, et ça n'engage que moi, ce qui semblait être lié le plus possible.

Il y a deux acteurs potentiels qui avaient été un peu sur ce sujet, donc l'IRTS de Lorraine d'un côté pour notamment les métiers du social. Et puis, L'ArS avec en particulier la question des sans-abris.

Dans les modalités, on avait évoqué l'intervention de Thibault Bézosi qui a travaillé sur cette question, notamment avec l'ArS, et puis des témoignages comme modalité de fonctionnement.

Et puis, je me suis posé la question de savoir s'il fallait faire un focus sur les SDF spécifiquement. Voilà, je vous mets un point d'interrogation parce que je pense que c'est, de mon point de vue, ça se discute, de mettre l'accent là-dessus.

** Il répond à une question (Banque Alimentaire) de vérification concernant les « travailleurs pauvres » et « la précarité au travail ».*

Nous sommes bien dans la précarité au travail, car les travailleurs pauvres, pour faire simple, c'est qu'il y a malheureusement des travailleurs pauvres qui, avant d'avoir une situation financière suffisamment correcte pour pouvoir être dans un logement correct, sont obligés de vivre dans des conditions très précaires. Je ne dis pas que ce sont forcément des sans-abris, mais il y a des conditions de précarité qui peuvent être importantes. Je cite un exemple simplement qui n'a aucun rapport avec Nancy, je ne pense pas, mais là où les loyers sont très chers, notamment à Paris et dans les grandes métropoles, il y a des gens qui commencent à travailler dans la fonction publique et qui sont obligés de dormir dans la voiture en attendant les premières payes.

Banque Alimentaire : on est en train de réfléchir un dispositif pour accueillir, dans le cadre d'un dispositif d'urgence, des personnes en situation d'emploi. Donc, il n'y a pas que sur Paris, même sur Nancy, on a ce genre de problématiques.

La précarité étudiante est un point sur lequel on avait pas mal insisté.

La précarité étudiante est finalement un peu le reflet d'un modèle à bout de souffle et qui a un peu explosé lors de la pandémie Covid, puisque les accès aux petits boulots, notamment pour certains étudiants, ont été supprimés pendant toute cette période-là et qu'ils se retrouvent dans de très grandes difficultés. Il y a la question des bourses aussi, dont on peut parler, puis il y a sûrement d'autres choses. Donc, c'est la question des conditions de vie et de travail des étudiants qui influe là-dessus. Cela renvoie aussi à la question de l'isolement, c'est-à-dire que la précarité étudiante génère aussi pas mal d'isolement, et puis évidemment les questions d'alimentation qu'on aurait peut-être pu mettre d'ailleurs en premier.

En majeur, ça revient sur les pauvretés culturelles, les pauvretés citoyennes et puis la pauvreté relationnelle.

On a fait des lois qui étaient une possibilité d'acteurs potentiels pour intervenir sur ces questions-là à partir d'interventions de type témoignages, tables rondes ou interventions.

La précarité écologique

On l'avait ajouté rapidement en fin de réunion, mais je l'ai remis de manière un peu plus claire ici, en disant que l'écologie peut constituer un levier de lutte contre les pauvretés, notamment au travers des actions participatives mises en œuvre dans le cadre de la transition écologique ;

et en rajoutant la remarque que je fais que les questions de transition écologique sont plutôt regardées par des gens qui sont d'un milieu relativement correct ou aisé, c'est-à-dire qui ne sont pas dans des situations de pauvreté. Et donc, la question va se poser de savoir comment on peut concilier faible revenu et amélioration de l'écologie et intervention, participation à la transition écologique.

On sait qui sont les propriétaires ou les locataires des passoires thermiques notamment, mais il n'y a pas que ça. Il y a toute une question d'éducation, sans doute aussi, autour de ça.

En conclusion de cette présentation

Encore une fois, je redis ce que j'ai dit en introduction, ce n'est pas parce que c'est dans des cases que ça doit être considéré comme inscrit dans du marbre et vous avez évidemment tout à fait la possibilité de ne pas être d'accord avec ça, d'en rajouter, d'en enlever, etc.

L'idée c'était de nous aider à commencer à répondre à une remarque qui avait été faite tout à l'heure, la porte était très large, on est rentré par des portes très larges, et donc là l'idée c'est de commencer à ne pas fermer les portes, mais en tout cas à tamiser, à faire en sorte qu'on sorte au bout du compte les points sur lesquels on veut réellement travailler, ceux qui nous paraissent à la fois les plus pertinents et les plus, peut-être, simples aussi à mettre en œuvre.

J'ai rajouté en fin de tableau un petit point sur les places à donner à des structures qu'on a abordées en réunion, mais sans vraiment, d'abord, qu'elles soient là d'une part, et sans avoir vraiment tranché : c'est quelle place donner au comité des usagers du RSA. Donc, ça c'est encore un peu en train de se caler, puisqu'on en a parlé tout à l'heure et puis je l'ai remis dans le tableau.

La question des CCAS, c'est ce que disait Jacques tout à l'heure, on les a rencontrés, en tout cas ceux de Nancy, et donc ils sont d'accord pour rentrer dans la danse, mais qu'est-ce qu'on fait avec eux ? Qu'est-ce qu'ils ont envie de faire plutôt ?

Et puis Espoir 54 qu'on avait abordé au regard des interrogations, et de la prudence de la présidente, que Jacques avait rapportées sur la pertinence de participer à un colloque de ce type-là axé sur les pauvretés alors que les parents d'enfants handicapés psychiques estiment que leurs enfants sont déjà assez stigmatisés comme cela. On avait indiqué aussi qu'il y a des éléments qui concernent les pauvretés "psychologiques" qui peuvent peut-être aussi être intégrées à cette journée. Mais là, encore une fois, il n'y a absolument aucune décision prise.

Ce tableau peut et va être modifié au regard de ce qui va se dire aujourd'hui. Il vous sera retransmis rapidement pour que ça nous serve un peu également de fil conducteur pour la suite. Merci pour votre attention.

* * *

Jacques Bergeret : je reviens juste sur Espoir 54 parce que ça touche une question qui n'est pas banale. Je l'ai un peu découvert dans la discussion que j'ai eue avec Annie Mollon, la présidente d'Espoir 54, je l'ai mis dans le compte-rendu mais je le rappelle parce que c'est quelque chose qui touche le mot même « pauvreté ». Elle disait « - Je ne suis pas sûre que les parents, par rapport à leurs enfants qui sont dans la catégorie maintenant de ce qu'on appelle le handicap psychique, soient ravis d'une stigmatisation supplémentaire qui arriverait par la question de la pauvreté ». On ne parle pas de pauvreté parce que c'est stigmatisant, c'est ça le problème. J'ai objecté en disant qu'il y avait belle lurette que les associations de parents d'enfants inadaptés mentaux, physiques, etc. ont viré leur cuti par rapport à cette question et qu'au contraire, maintenant, elles prennent pleinement leur part dans le débat public sur toutes les questions sur lesquelles ils étaient en réserve, y compris sur les questions de pauvreté.

Alors, peut-être pourrions-nous prévoir un créneau autour de la stigmatisation concernant la question de la pauvreté ? Cette question s'est d'ailleurs transformée par rapport à ce que le tableau indique bien : de plus en plus de gens sont concernés, bien sûr sur le plan économique, compte tenu des rhabotages successifs de leur pouvoir d'achat et cela a conduit, autour de l'alimentation, au développement de beaucoup de structures qui permettent à des gens qui ne sont pas dans la grande pauvreté, qui sont dans une pauvreté relative mais qui se serrent la ceinture et qui sont quand même en grande difficulté d'avoir accès à des produits qui leur permettent de fonctionner. C'est l'évocation qu'on vient de faire sur les travailleurs pauvres. Aujourd'hui, travailler ne veut pas dire qu'on vit, on vit bien. Donc aujourd'hui la question de la pauvreté n'est pas réservée à une minorité, c'est une question qui touche beaucoup de gens. Je n'en dirai pas autant de la richesse qui ne touche pas autant de gens, sans parler de la grande richesse qui est le fait d'une très petite minorité dans le monde.

[Rires]*

Bon, mais moi, pour revenir au fond soulevé par Espoir 54, cela me pose problème qu'au motif qu'on touche au handicap psychique, on ne puisse pas traiter des formes de pauvreté qui existent pour tant de gens qui sont effectivement touchés par des formes de handicap ayant trait au psychisme. Je ne sais pas ce que vous en pensez les uns les autres.

Francine Amadiou : on pourrait peut-être le mettre comme une forme de pauvreté culturelle.

Jacques Bergeret : cela a à voir avec la culture. Dans notre culture, qu'évoque le mot pauvreté ? Nous sommes concernés par l'évolution du signifiant de ce mot. Cela intéresse nos deux sociétés d'histoire que sont l'AREHSS et le CNAHES et c'est pourquoi on en a déjà beaucoup parlé lors de la première journée du colloque du 12/01/2022. Il faut refaire le lien avec cette première journée et tout ce qui est déjà sur le site cnahe.org comme interventions, montrant que la question des pauvretés et une longue histoire qui n'en finit pas de se prolonger. La coloration de ce que le terme provoque aujourd'hui est différente par rapport à ce qu'elle a pu avoir à d'autres époques.

Jean-Marie Villela : Je me permets d'intervenir sur ce qui vient d'être dit concernant le rapport du handicap psychique avec la culture, on peut peut-être faire le lien sur la question de se sentir en infériorité. Je vais faire court et obligatoirement je fais des raccourcis, mais le handicap c'est aussi une problématique qui renvoie au sentiment d'infériorité, qu'il soit physique, matériel ou intellectuel. Ce sentiment d'infériorité vient se confronter à la question des cultures, Et c'est au travers de la question de la culture que ce sentiment d'infériorité peut entraîner des problèmes de relations ou de pauvreté relationnelle ou pauvreté citoyenne. Je pense en particulier à tout ce qui renvoie à la tutelle ou à la curatelle. D'ailleurs, je me demande s'il faudrait pas dans cette question de pauvreté psychique rentrer par-là, par les personnes qui sont en situation de tutelle parce qu'elles n'ont pas la capacité. Je pense que la vraie question c'est ça, c'est la question de la capacité. Et donc il y a une pauvreté autour de la capacité peut-être qu'il faut mettre en évidence.

Jacques Bergeret : oui, Jean-Marie, peut-être pourrais-je rajouter qu'on sait parfaitement, parce que des études ont été faites qui le démontrent, que le pourcentage de gens qui ont des handicaps psychiques est considérable en milieu carcéral. Citoyenneté Active Lorraine fait des interventions au milieu carcéral, je ne sais pas, parce qu'on n'en a jamais parlé véritablement sous cet angle-là, je m'adresse à Denis Poisson qui est le vice-président de cette association pour savoir si cela a déjà été abordé d'une manière ou d'une autre.

Geneviève Pupil : moi j'ai peur quand même, « qui trop embrasse mal étreint » que si on étend les champs d'intervention d'une manière aussi large on ne risque pas de devenir inaudible. C'est déjà mon premier sentiment.

D'un autre côté, je trouve que dans tout ce dont on parle, on ne voit pas quelque chose de positif. Je trouve que ce serait bien qu'on parle d'innovation sociale et de ce qui se fait, de ce qui évolue d'une manière favorable. Sur notre territoire, les autres intervenants auront d'autres idées plus fortes, je pense au « territoire zéro chômeur » qui existe sur la région du Sud-Toulois et qui est une façon aussi de lutter contre la précarité et la pauvreté en mettant en place du lien social. Je pense que ce serait quelque chose d'assez positif de montrer les initiatives qui sont prises et la façon dont des expérimentations peuvent être réussies.

Jean-Marie Villela : c'est une très très bonne remarque, et donc, tout de suite, je vous propose de rajouter au tableau une colonne qui s'appellerait "Ce qui se fait aujourd'hui", qui permettrait aux uns et aux autres de mettre ce qui, de leur point de vue, est important d'indiquer comme élément positif.

Jacques Bergeret : tout le colloque est quand même axé vers l'idée de dire : il faut essayer de s'en sortir, d'autres chemins sont possibles. Il y a des possibilités et la question de l'innovation sociale est là. Donc il y a ce qui se fait, il y a les aspirations à faire des choses qui ne se font pas encore, mais dont on a l'intuition qu'il faudra aller dans ce sens-là. Et puis, des indications également en direction des politiques publiques, parce que les associations, tous ceux qui travaillent au plus près du terrain, sont quelque part des palpeurs des questions sociales et peuvent renseigner et faire des propositions pour transformer les politiques sociales de manière à ce qu'elles soient plus pertinentes.

** La nouvelle colonne est rajoutée et après quelques échanges, on décide de commencer à l'informer.*

Jacques Bergeret : au sujet des cultures, il y a le travail qui est fait pour le moment à la Banque Alimentaire avec M. Dollet, par exemple et puis Mohamed Benchaabane a peut-être quelque chose à dire sur le sujet ?

Mohamed Benchaabane : on parle d'interculturel, c'est plutôt le contraire qu'on fait au niveau des cultures d'origine. C'est-à-dire qu'on est plus sur un travail visant à mettre en évidence que les personnes même d'origine culturelle différente s'intègrent beaucoup plus que ce que laisse croire ce qui est véhiculé par les préjugés qu'on a de l'intégration. Nous, on se rend compte que les personnes font des démarches personnelles pour s'intégrer culturellement au pays d'accueil, à la culture du pays d'accueil. Ce qui pose problème, c'est le problème de la communication pour ceux qui arrivent. Par exemple, les nouveaux arrivants éprouvent la difficulté d'acquiescer « les cardinales » des valeurs de la République. Mais, avec une immersion de quelques années, les gens arrivent plus ou moins à saisir le mode d'emploi de la société française dans laquelle ils vivent. Par contre, dans les quartiers, mais ça c'est autre chose, ce n'est pas du tout dû aux personnes, mais c'est dû aux politiques qu'on a menées pendant des décennies par rapport aux politiques de la ville ; c'est-à-dire qu'on a tellement parqué les gens qu'on a fini par créer des communautés réfractaires. On a privé les gens finalement d'une intégration qui pouvait être « réussie » ; je mets réussie entre guillemets. Donc, si on parle de culture, de pays d'accueil d'origine, soit on fait ce qu'a fait un peu la sociologie en matière interculturelle. On n'est pas sur un modèle britannique qui est multiculturel où toutes « les communautés » s'expriment et cohabitent ; mais si on prend le modèle français, il faut absolument changer un peu les objectifs qui étaient au départ celles de la rénovation des politiques de la ville et puis mener un travail là-dessus. Il y a des sociologues qui travaillent dessus, il y a des tas de travaux là-dessus, sur toute la notion interculturelle et l'enrichissement qui s'est fait à partir du brassage des cultures. Mais je ne vois pas du tout ce que ça vient faire avec la pauvreté. Je ne sais pas si je suis entendu.

** si si !*

Je prends un exemple. Dans les années d'horreur qu'a vécues l'Algérie, beaucoup de personnes ont fui l'Algérie et ont obtenu non pas le statut de réfugié car leur cas a été traité à part, mais ils ont pu avoir leurs papiers pour travailler. Mais une grande partie de ces personnes, je dirais pratiquement plus de 50%, voire 70% de ces personnes, avaient des moyens. Ce qui fait que quand ils sont arrivés en France, ils ont investi, ils ont acheté des restaurants, ils ont acheté même pour certains des hôtels, etc. Donc, ils n'étaient pas dans la pauvreté et n'y sont pas entrés. Je dirais qu'ils sont venus avec une culture effectivement du pays, mais en même temps, d'un point de vue de la pauvreté, les gens sont venus avec des moyens financiers. Jusqu'à présent, cela se vérifie.

Jean-Marie Villela : vous parlez du cas spécifique de ces personnes, mais il y a quand même un lien entre les questions culturelles et la pauvreté. Par exemple sur d'autres personnes qui viennent en France, qui ne sont pas forcément d'ailleurs du pays du Maghreb, mais peut-être plus d'Afrique subsaharienne, et qui se retrouvent dans des situations où la contre-culture est frontale. Et c'est ça qui renvoie aussi au maintien, au développement du communautarisme, parce que ces gens-là, en règle générale, essayent de se reconstruire dans des espaces communautaires. Donc, on est complètement en dehors de toutes les problématiques d'insertion sociale, de citoyenneté, et moi, je pense que dans certains cas de figure, on peut considérer qu'il y a bien un rapport entre la pauvreté et la question des cultures.

Mohammed Benchaabane : je trouve que c'est une généralisation que tu fais parce que les solidarités existent dans toutes les communautés. Maintenant, on peut se débrouiller de la question de la solidarité par la question de la culture. Bien sûr qu'il y a des solidarités, bien sûr qu'il y a des gens qui, quand ils arrivent se retournent vers ce qui est leur ressemblance, parce que c'est dans leur ressemblance qu'ils vont trouver des solutions à leur misère, en quelque sorte.

Jean-Marie Villela : oui, c'est bien, c'est exactement ce que je dis.

Mohammed Benchaabane : voilà, donc ça c'est une évidence, mais cela n'est pas si important que ça. Parce que si on le traite à partir de cette question-là, on va stigmatiser justement. Je ne pense pas qu'il faut traiter cela de cette manière. Je prends un exemple qui est le mien. Je suis un immigré arrivé dans les années 68. Je ne peux pas mieux connaître un parcours ! Donc si je prends mon intégration, elle est faite depuis longtemps. Même parce que je suis né dans une Algérie qui est française, même si les valeurs de la République à l'époque en Algérie n'étaient pas appliquées. Mais en même temps, je me rends compte, malgré toutes les années vécues ici, que quel que soit l'espace où je me trouve, dans une discussion intellectuelle ou dans des échanges, on continue à me renvoyer mon appartenance à un autre pays. C'est-à-dire que quand vous êtes dans un pays, comme tu dis, haute en « mode majeur », eh bien, on reste invité pendant des siècles, alors que cela fait plus de 55 ans que je suis en France. Voilà pourquoi la question culturelle doit être traitée plutôt de cette manière-là. Qu'est-ce qui fait que la machine d'intégration, qui n'est pas l'assimilation comme le dit l'extrême droite, mais l'intégration, c'est-à-dire pouvoir tout en apportant, en enrichissant la culture française, de mes cultures aussi, peut-être d'un regard sur la philosophie, même les sciences différentes, on l'a vu à une époque vers le Xe siècle, qu'est-ce qui fait qu'actuellement cette machine ne fonctionne plus ? C'est-à-dire qu'il faut traiter la maladie et non pas le symptôme. Ce qu'on parle de ce qu'on dit là, et j'y participe, c'est qu'on est en train de traiter à la marge quelque chose au lieu de poser le problème réellement, de dire "la France, oui, la France, pays d'intégration, ne le fait plus depuis moult années". Et on le voit de plus en plus, la question de l'immigration revient alors que le nombre de travaux qui ont été faits sur l'immigration est hallucinant. Parce qu'on n'a pas voulu régler cette question-là, la question de l'étranger, en fait. En même temps l'étranger, c'est la pauvreté. Si on se réfère à l'histoire judéo-chrétienne de cette assiette que les gens laissaient pour celui qui est arrivé du dehors.

Jacques Bergeret : cela nous renvoie effectivement à des choses qui ont été dites lors de la première journée du colloque.

Francine Amadiou : à propos l'assimilation me vient une idée ; on pourrait peut-être se poser la question selon les gens ; il me semble que les portugais qui restent portugais quand même, sont mieux assimilés que les gens plus au sud de la Méditerranée. Il semblerait qu'il y ait une frontière là. Les italiens, il n'y a plus de souci, les polonais restent non-polonais, il semble qu'il y a quelque chose de ce niveau-là. Maintenant, on peut se rappeler également qu'autrefois, un Breton reste un Breton, un Provençal reste un Provençal. On est en France là.

Mohammed Benchaabane : Mais pourquoi pas ? C'est pas ça le problème. La question de la culture bretonne fait que tout le monde va en Bretagne pour aller écouter les festivals et tout le monde, à ce moment-là, dit c'est en France que ça se passe. C'est cette lecture que certains de nous ont, qui relève d'une difficulté pour traiter ces questions-là quand chaque fois qu'on prend des lunettes pour regarder le monde on le regarde avec des lunettes à l'image de l'hexagone.

Francine Amadiou : je parlais des Italiens, des Espagnols, des portugais qui sont un peu arrivés dans les années 60.

Mohammed Benchaabane : Oui, mais ils le regardent avec double foyer, j'ai envie de dire. (* rires !) Les italiens qui sont en France la regarde en tant qu'Italien, ceux qui arrivent d'ailleurs font la même chose. Tous apportent une richesse supplémentaire, c'est qu'ils regardent et développent avec le double foyer.

Henri Molon : concernant ce domaine-là, il est peut-être question de reparler de comment favoriser la mixité sociale, c'est le vrai débat, savoir que les communautés vivent ensemble et faire qu'elles ne vivent pas séparées. La deuxième idée de base est quand même la notion de tolérance, comment tolérer l'autre et comment être toléré ? C'est dans les deux sens. Il faudrait peut-être aussi parler des instruments qui existent malgré tout et qui sont sur le terrain, comme les chèques culturels qui sont distribués notamment par le conseil départemental et par d'autres, etc. Il y a quand même des innovations aussi sur le plan culturel. Voilà, je pense que c'est quelque part aussi de montrer quand même que la société avance. Quand on voit effectivement l'effort qui a été fait par les pouvoirs publics notamment et par l'ensemble sur le français langue étrangère pour les Ukrainiens à leur arrivée, ce sont des thèmes qu'il faut pouvoir aborder pour pouvoir les élargir de façon plus évidente à peut-être d'autres types de populations. Je pense qu'il faut aussi voir ce qui s'est fait et comment les choses évoluent d'une manière plus ou moins favorable.

Jacques Bergeret : au sujet de cette partie du tableau, on voit qu'il y a vraiment des précautions à avoir au regard du nécessaire débat de fond. Merci Mohammed parce que tes éclairages sont très éclairants. C'est en rapport aussi avec tout le travail mené par Citoyenneté Active Lorraine, notamment avec Denis Poisson. Ce sont des sujets difficiles et c'est vrai qu'on a tendance souvent soi-même à rester sur des modèles qu'en réalité il faut réinterroger. Ceci dit, le colloque ne va pas porter sur le modèle d'intégration français et sa transformation et bien entendu, je suis attentif ce qu'a dit Magali Daignac, "qui trop embrasse, mal étreint » ; il faut qu'on s'emploie à partir de la richesse panoramique de nos échanges à ramener et déterminer ce qu'on peut traiter de bonne manière en donnant autant que possible la parole aux gens qui vivent des situations de pauvreté.

Jean-Marie Villela : on continue sur tout ce qui touchait à la question de la solitude. Il y avait ce qui se fait, les innovations, l'intégration des personnes. Et il y avait le bénévolat pour les personnes qui sont en difficulté de façon à ce que ça les aide à s'intégrer avec le livret bénévole et des questions sur le statut du bénévole.

Mohammed Benchaabane : je pense qu'il faudrait ajouter un point concernant la période du Covid qui a permis que des solidarités existent par rapport à cette pandémie qui nous a mis à plat et qui a permis de rompre l'isolement des personnes et de se rendre compte en même temps, en le mettant en évidence que l'isolement était quelque chose de criant par rapport à ce virus-là. Je pense qu'on ne peut pas faire l'économie de ne pas en parler car cela a été l'occasion de revisiter tout le modèle de l'intervention sociale.

Jean-Marie Villela : oui, vous avez tout à fait raison. La question, c'est qu'est-ce qu'il en reste aussi. C'est-à-dire qu'en d'autres termes, il y a eu des solidarités importantes qui se sont développées avec notamment les personnes qui étaient en première ligne et qui ont été amenées à continuer à travailler, bien sûr. Donc, il y a eu des vraies solidarités qui se sont mises en place. On est revenu à une situation et personnellement, je ne suis pas sûr qu'on en ait tiré beaucoup d'éléments importants pour l'évolution du modèle. J'ai un peu l'impression qu'on est resté dans le même.

Mohammed Benchaabane (** n'est pas d'accord avec cette conclusion*) : mais les personnes et les associations continuent à travailler avec ce changement de modèle. Ils ne le revisitent pas puisqu'ils ont modifié leur intervention. Ils ont ajouté un nouveau mode d'intervention qui a été mis en évidence par la pandémie.

Jacques Bergeret : tu peux donner quelques exemples rapides ?

Mohammed Benchaabane : par exemple, pour remplir l'isolement au niveau du Café social, on a fait des repas individuels pour les personnes qui étaient seules, ou pour les accompagner, aller chez eux pour faire des papiers qu'il fallait absolument faire en prenant toutes les précautions. Donc, le mode d'intervention a changé. On s'est adapté. Je pense que c'est ça qui est important, c'est les adaptations, quand les associations, les organismes sociaux, pour s'adapter et changer leur manière de faire, ou leur manière d'intervenir. Le modèle d'intervention sociale a changé.

Jacques Bergeret : d'accord.

Francine Amadiou : je trouve de ce fait la solitude demeure et que le modèle est devenu plus individualiste.

Mohammed Benchaabane : non, parce que si vous êtes en présence de personnes seules, le temps que vous passez avec elles fait qu'elles sont moins isolées que si elles étaient restées seules et que si on n'avait pas fait cette démarche qui nécessitait même des laisser-passer pour aller les voir.

Francine Amadiou : je propose de noter qu'au moins une fois dans l'année, à Nancy, la journée des associations donne la possibilité à chacun de voir ce qui se fait et de pouvoir intégrer le bénévolat aussi.

Mohammed Benchaabane : ce que je veux dire, c'est que le modèle d'intervention, Le modèle d'intervention sociale a été modifié par la pandémie. Et qu'à partir du moment où vous modifiez quelque chose, votre intervention s'élargit parce que vous avez un outil supplémentaire dans la boîte à outils. Et les problèmes d'isolement, vous les traitez avec cet outil que vous avez expérimenté et vérifié pour savoir s'il était pertinent ou pas. Et de toute façon vous adaptez votre intervention à rendre l'isolement un peu moins pénible qu'il l'était.

Jacques Bergeret : beaucoup de travaux qui sont faits ou sont en cours, et ça durera longtemps autour de cette pandémie et indiscutablement dans la société dont les modèles ont été bouleversés, des transformations se sont opérées, des choses ne se font plus ; la pandémie étant jugulée on ne porte plus le masque par exemple, mais beaucoup de transformations s'annoncent en réalité durables. Regardez par exemple le télétravail, ou ce qu'on est en train de faire avec la visioconférence.

J'ai entendu des retours significatifs sur ce que disaient des familles aux professionnels lors du cloisonnement lié au Covid par rapport à leurs enfants placés en institutions sociales et médico-sociales, « - Ah ben jamais vous ne vous êtes autant branché avec nous par le téléphone ! ».

Jean-Marie Villela : je ne suis pas sûr que parler du télétravail et des conférences téléphoniques soit quelque chose qui soit complètement lié au problème de pauvreté.

Jacques Bergeret : non, je ne dis pas ça. Ce que je veux dire, c'est que le Covid a contribué à bouleverser un certain nombre de modalités de fonctionnement dans la société. Et que ces transformations ne sont pas simplement un feu de paille conjoncturels mais pour pas mal d'entre elles sont durables. C'est là-dessus que Mohamed intervient en disant « on a changé des processus, des manières de faire et maintenant on se les incorpore durablement dans notre mode de fonctionnement ».

Jean-Marie Villela : je suis d'accord avec cela concernant la question des nouveaux modèles d'intervention notamment au niveau des associations, sur la question des pauvretés. Ce qu'il faudrait arriver à faire, c'est trouver des expérimentations qui permettent de témoigner de choses concrètes sur des formes d'innovation et d'adaptation des modèles d'intervention sociale.

De la même façon, sur l'engagement au regard de la pauvreté citoyenne, est-ce qu'on peut mettre en évidence des éléments qui se font aujourd'hui ou des innovations, des choses qui sont dans les tuyaux dont on pourrait parler ?

Jacques Bergeret : sur ce plan, beaucoup de choses qui se font à l'initiative de Citoyenneté Active Lorraine.

Jean-Marie Villela : concrètement, qu'est-ce qu'on pourrait identifier comme modalité ? Parce que si on dit que beaucoup de choses qui se font ici ou ailleurs, il nous faut les nommer, les décrire, en parler, voir si on peut en faire des témoignages, etc. Je suis un peu direct, mais c'est ça qu'on voulait faire dans la dernière colonne, pour reprendre ce qui avait été dit sur le fait qu'il fallait trouver des choses positives, montrer du positif dans cet océan de pauvreté de ce qu'on était en train de faire. Qu'est-ce qu'on met comme élément positif qui renvoie à de l'innovation ou à des choses qui existent concrètement. Qu'est-ce qui se fait ?

Geneviève Pupil : je vous ai parlé tout à l'heure de ce qui se fait, notamment dans le Sud Toulousain et dans le cadre du « territoire zéro chômeur ». Je pense que ce sont des personnes qu'on pourrait contacter et qui ont une expertise intéressante. Cela fait quelques années qu'ils travaillent et ce qu'ils ont entrepris prend de l'ampleur. C'est vraiment une chose sur laquelle il faut réfléchir, parce qu'ils sont quand même territoires d'expérimentation. Par ailleurs, la période Covid a permis quand même aux associations de solidarité de travailler un petit peu plus ensemble et de se connaître un peu mieux. Donc, quelque part, ça a quand même aussi un impact. Maintenant, c'est vrai que le sujet est relativement large et demande une partie de réflexion. Peut-être y aurait-il lieu de faire un petit focus sur le problème de la formation et de la pauvreté ; autrement dit : comment sortir de la pauvreté par la formation et la culture ? Tout cela me semble faire partie d'un ensemble assez cohérent.

Denis Poisson : j'ai vu dans les actions qui étaient faites que M. Villela a rajouté dans le tableau "FLE ukrainien". Moi, je trouve que c'est extrêmement réducteur parce que la formation de langue étrangère s'est développée depuis de nombreuses années avec nos mineurs accompagnés, notamment dans le cadre de l'éducation nationale ; beaucoup de choses ont été faites, insuffisamment sans doute, mais beaucoup et je pense que ce serait dommage de le limiter à l'afflux récent des Ukrainiens. Ça, c'est la première chose.

Jean-Marie Villela : on est d'accord.

Denis Poisson : une des questions qui a été posée par Jacques concernant les prisonniers, je pense que ce n'est peut-être pas utile de rajouter encore une ligne dans la mesure où, oui, Citoyenneté Active travaille en milieu carcéral avec l'association *Dédale* notamment, mais on sait que c'est extrêmement difficile et c'est peut-être se coller sur le dos une difficulté supplémentaires. Non pas que ça ne les concerne pas, mais à mon avis, ce serait extrêmement complexe d'envisager leur participation avec une intervention de leur part. Cela nécessiterait qu'un contact soit pris avec l'association *Dédale* pour voir si quelque chose est possible, mais je pense qu'il faut être prudent sur cette question-là.

Pour ce qui concerne les différences culturelles, dont il a été longuement parlé, je rejoins le terme important qu'a souligné Mohammed et qui a été d'ailleurs confirmé aussi par Henri, le problème étant qu'on glisse de l'interculturalisme au multiculturalisme et donc au communautarisme. Il y a des choix politiques à faire qui dépassent largement me semble-t-il les compétences de ce groupe organisateur, mais la question politique, à mon sens, doit rester.

Alors, pour ce qui concerne Citoyenneté active Lorraine, j'avais effectivement souligné lors de mes dernières réunions la question des migrants mineurs et majeurs. Jacques a dit que des contacts étaient établis avec le CD54. Pour ce qui concerne les mineurs, il est évident qu'étant sous la responsabilité du Conseil départemental, rien ne pourra se faire sans un accord de leur part. Et pour les majeurs, nous avons l'ArS avec Rémi Bernard et ARELIA avec Magali Magnac avec lesquels on travaille dans le cadre de l'organisation notamment avec Katia Delecroix pour l'ArS avec Carole Milierina pour ARELIA. Citoyenneté Active Lorraine n'est pas en contact direct avec les mineurs et les majeurs étrangers, sauf de manière ponctuelle pour des interventions, mais peut-être ces grosses associations-là pourraient-elles apporter un témoignage sur la manière dont est vécue cette pauvreté culturelle, pauvreté de langage, difficultés liées aux différences culturelles en matière d'intégration sur le sol français, même si on sait que, notamment pour les MNA et comme je l'ai déjà dit, la plus grande question pour eux n'est pas tant l'intégration que de savoir s'ils auront la possibilité officielle de rester sur le territoire ou pas. Je pense que c'est plutôt du côté de ces structures que des témoignages utiles et pertinents pourraient être apportés.

Jacques Bergeret : en ce qui concerne les MNA, les mineurs non accompagnés, pour le moment je n'ai fait aucune demande particulière parce qu'il y aura lieu de le faire à partir du moment où une configuration de la journée du colloque donnerait sens à une telle préparation. Donc, j'attends un peu que toi-même, avec Mohammed, vous réfléchissiez et que vous me disiez qu'on peut avancer dans cette direction, auquel cas je suis prêt à intervenir au niveau du conseil départemental pour voir s'il y a une possibilité d'intervention de leur part avec un témoignage des MNA.

Denis Poisson : oui, mais en même temps, je le redis, je pense que leur préoccupation à eux, Notamment pour les mineurs, ce n'est pas tant la pauvreté en tant que telle que bien plutôt les perspectives d'intégration sur le territoire avant toute chose. Donc, je ne suis pas sûr que ce soit les personnes les plus pertinentes à faire intervenir sur ces questions-là et qu'on risque... Je crois que tu avais dans ton compte-rendu dit à un moment qu'il ne fallait pas que cette journée soit un cahier des lamentations. Je pense que le risque posé serait que ce soit ces préoccupations-là qui prennent le pas sur le reste.

Jacques Bergeret : oui, et encore une fois, je partage le point de vue de Magali selon lequel il faut qu'on restreigne le champ des questions à traiter. Il y a des choses qu'on peut bien mener parce qu'on a suffisamment la main et qu'on a assez réfléchi sur ces questions-là, les associations peuvent produire quelque chose qui a du sens mais on ne va pas pouvoir tout traiter, donc il faut qu'on fasse des choix et le tableau va nous aider à le faire.

J'aimerais bien qu'on commence à faire ces choix à la fin de juin. En début de séance, on a arrêté la **date de la prochaine réunion le vendredi 30 juin de 10h à 11h30 en visioconférence.**

Il est 11h30, la réunion est officiellement terminée et je remercie tous les participants qui peuvent disposer, avec la possibilité pour ceux qui le veulent bien de rester un peu pour essayer de terminer d'informer le peu qui reste du tableau.

** Plusieurs participants acceptent la prolongation.*

Jean-Marie Villela : donc on peut passer à la précarité au travail. Est-ce que là-dessus on peut imaginer parler d'innovation, de choses qui existent, d'expérimentation en cours, etc.

Henri Molon : il y a un problème qui est sous-jacent à cette précarité au travail, c'est le système Uber. On retrouve le problème des immigrés qui livrent des repas à n'importe quelle heure. Je crois que là, il y a une vraie réflexion à mener sur ce type d'activité qui est une nouvelle activité. Le fait qu'on Uberise la société, qu'on fasse du téléachat et tout ça, c'est aussi un domaine dont il faut prendre conscience. On trouve un certain nombre de travailleurs précaires qui sont esclaves des bicyclettes et de la nourriture d'un certain nombre de bien-portants. Il y a lieu de donner un vrai statut de travailleur aux livreurs d'Uber et autres officines qui fonctionnent sur le même modèle. Du coup, on luttera plus efficacement contre une certaine forme de pauvreté.

Jean-Marie Villela : tout à l'heure, dans la discussion sur la question de la précarité au travail, si je me souviens bien, on avait parlé de choses qui se faisaient sur Nancy ou qui allaient se faire. Donc, on peut peut-être aussi avoir là des éléments qui rentrent bien dans l'idée de l'innovation ou de l'expérimentation.

Magali Darignac : c'est un dispositif expérimental qui démarre en juin, avec l'idée d'accueillir sur un dispositif d'hébergement d'urgence des personnes en situation d'emploi, en partant du principe que si on ne stabilise pas la situation de logement, on va mettre en péril le maintien de la personne en emploi. Et donc du coup, les deux sont liés et ils sont surtout partis du constat qu'on a un certain nombre de personnes en situation d'emploi qui préfèrent aujourd'hui dormir dans les voitures plutôt que d'accéder à des dispositifs d'hébergement pour collectifs d'urgence. Donc, ça oui, on pourrait potentiellement le mettre en lumière. Alors après, d'ici le mois de novembre, il faudra en faire son bilan et on n'aura qu'une courte durée, mais ça peut être intéressant.

Jean-Marie Villela : tout à fait intéressant.

Jacques Bergeret : chacun pourra faire des suggestions sur cette dernière colonne qui est importante.

Jean-Marie Villela : je passe à la Précarité étudiante pour laquelle on avait plutôt ciblé une participation de la Fédération Étudiante de Lorraine, FÉDELOR, mais je ne crois pas qu'elle soit présente.

Jacques Bergeret : deux vice-présidents de FÉDELOR ont manifesté leur intérêt pour participer, ce qu'ils n'ont pas encore fait, bien qu'ils soient tous deux dans la boucle des informations du Comité de Pilotage. Il faut que je les recontacte. On peut passer ce point qui est à reprendre, peut-être aussi du côté des étudiants en travail social de l'IRTS de Lorraine.

Jean-Marie Villela : On avait ajouté une colonne sur la précarité écologique, avec la question de savoir comment on peut bouger plutôt les personnes à faible revenu pour les amener aussi vers la transition écologique, ce qui n'est pas évident du tout puisqu'on est plutôt dans quelque chose qui intéresse plutôt les riches ou les moins pauvres.

Jacques Bergeret : cet axe était avancé au départ par la Métropole du Grand Nancy et la Ville de Nancy, mais à partir du Cabinet du président et maire de Nancy. Les actions relèvent en réalité des services et en particulier du CCAS qui pourra avoir une autre idée. On n'a pas beaucoup d'éléments pour le moment.

Geneviève Pupil : je pense qu'il faudrait peut-être penser, dans la pauvreté sous l'angle de la précarité écologique, à parler de l'intérêt que peuvent avoir, notamment, ce qu'on appelle les jardins nourriciers, parce que, quelque part, c'est une première marche vers l'environnement qui peut être reprise par des personnes en difficulté.

Jean-Marie Villela : tout à fait.

Jacques Bergeret : il y avait eu au niveau du conseil départemental des opérations qui avaient été soutenues où des gens s'auto-organisaient pour améliorer l'isolation de leur logement avec des possibilités d'acheter en commun, ça revenait moins cher, d'avoir les mêmes entreprises, de discuter ensemble sur les modèles. Est-ce qu'actuellement, il y a des choses autour du logement ? L'ArS en particulier, depuis longtemps, fait beaucoup de choses autour de la question du logement. Est-ce qu'il n'y a pas des choses qui touchent à la dimension écologique et à l'isolation des logements ?

Magali Darignac : Rémi Bernard s'est excusé, il vous a envoyé un petit message pour présenter ses excuses. Il est obligé de quitter la réunion.

Jacques Bergeret : il n'y a pas d'excuses à avoir puisque la réunion est officiellement terminée depuis 11h30 comme convenu.

Geneviève Pupil : ceux qui pourraient répondre éventuellement, c'est Habitat et Humanisme qui sont sur Nancy et qui font partie de la coordination des associations.

Jean-Marie Villela : oui, j'y pensais. En plus, les représentants d'Habitat et Humanisme peuvent aussi parler sur la question de l'emploi précaire et des problèmes de logement, etc.

Geneviève Pupil : Oui, tout à fait.

Denis Poisson : j'ai vu également qu'il a été signalé tout à l'heure le projet, je ne sais plus à quelle date, d'une manifestation des associations organisée par la ville de Nancy au parc de la Pépinière et à signaler également que le 23 juin il y a également une réunion des associations au niveau métropolitain qui se déroule le 23 après-midi au parc Montaigne organisée par la Métropole du Grand Nancy autour justement de la question des solidarités ; je le signale en plus de la manifestation qui est prévue à la Pépinière par la ville de Nancy.

Jacques Bergeret : merci d'avoir prolongé quelques minutes. Rendez-vous le vendredi 30 de 10h à 11h30 où on essaiera de cerner davantage des choses et puis on va essayer de prendre quelques contacts pour faire progresser tel ou tel point. Voilà, merci à chacun et bonne journée à vous !

* * *

<p>Ci-après : le tableau récapitulatif des thématiques qui a servi de trame pour cette réunion et qui a été modifié et amélioré à partir des différents échanges. Il a été communiqué aux membres du Comité de Pilotage aussitôt après la réunion et est réintégré dans le présent compte-rendu.</p>

Thème	Descriptif	Influe sur....	Est lié en majeur à...	Acteurs potentiels	Modalités	Ce qui se fait aujourd'hui, les innovations ...
Numérisation de la société (Pauvreté numérique)	Une société qui se numérise à grands pas, en particulier les services publics (plateformes en ligne, numéros verts, applications...)	Accès aux droits "Illectronisme" Non recours aux dispositifs d'aide Isolement	Pauvreté culturelle	PFP AD2S CAS BA54 SP54 Emmaüs	Intervention Témoignages	France services SP : solidaribus Ateliers ONPA Emmaüs connect
Confrontation des cultures (Pauvreté culturelle)	« Écarts » à combler entre la culture du pays d'accueil et celle du pays d'origine Interculturalité	Insertion sociale Accès aux droits Emploi Citoyenneté Se sentir en infériorité matérielle ou intellectuelle Rapports à la culture occidentale Langue Sortir de la pauvreté par la formation	Pauvreté relationnelle Pauvreté citoyenne	BA54 Potentiel solidarités Café social	Témoignages Table ronde	Chèques culturels CD54 et autres FLE
Solitude (Pauvreté relationnelle)	Question de l'utilité sociale, de l'insertion dans un réseau de relations, de liens sociaux Bénévolat comme levier d'intégration Rompre l'isolement	Reconnaissance Intégration Isolement/solitude	Pauvreté au travail	BA54 France Bénévolat ArS SP54 CD54	Témoignages Usagers du RSA	Faire du bénévolat associatif un dispositif d'intégration des personnes en situation de vulnérabilité Livret bénévole Statut du bénévole Solidarités en temps de crise (Covid) Nouveaux/adaptations modèles d'intervention sociale des associations
Engagement (Pauvreté citoyenne)	L'accès ou le développement de la citoyenneté passe par l'insertion en tant que citoyen dans la démocratie	Maîtrise de la langue Approche par les écarts culturels au sens large Laïcité Engagement citoyen Mineurs non accompagnés	Pauvreté culturelle Pauvreté relationnelle	Potentiel solidarité Café social Citoyenneté active lorraine	Table ronde Intervention d'un ou deux jeunes MNA?	Territoire zéro chômeur sud toulousain

Précarité au travail (Pauvreté au travail)	“Un million de travailleurs pauvres en France” Une forme de pauvreté qui dégrade la notion de justice sociale et touche particulièrement les métiers du social et du médicosocial	Conditions de vie et de travail des travailleurs pauvres : aides et maintien à domicile des personnes, travailleurs sociaux Sans abrisme ubérisation	Pauvreté relationnelle Pauvreté citoyenne	IRTS ArS HH	Intervention Thibaut Besozzi? Témoignages	Dispositif expérimental (personnes en situation d’emploi dans les hébergements d’urgence)
Précarité étudiante	Le développement de la précarité étudiante est le reflet d’un modèle à bout de souffle (bourses, petits boulots...)	Conditions de vie et de travail des étudiants Rompre l’isolement Alimentation	Pauvreté culturelle Pauvreté citoyenne Pauvreté relationnelle	FEDELOR	Intervention témoignages Table ronde	
Précarité écologique (Pauvreté écologique)	L’écologie peut aussi constituer un levier de lutte contre les pauvretés, au travers notamment des actions participatives mises en œuvre dans le cadre de la transition écologique	Engagement citoyen Insertion sociale et liens sociaux Alimentation Logement	Pauvreté citoyenne Pauvreté relationnelle	Collectivités territoriales BA 54 HH	Intervention Témoignages	Jardins nourriciers Auto-organisation sur l’isolation des logements

Quelle place donner à :

Comité des usagers du RSA CD 54

CCAS

Espoir 54